

Comptes 2022 – Intervention du 24.05.2023

Mesdames, Messieurs,

Concernant les comptes 2022, le Mouvement indépendant relève la transparence avec laquelle les informations ont été transmises à l'ensemble des membres du Conseil général. Le Rapport de gestion qui nous a été remis est outil important pour la bonne compréhension de la situation financière de notre commune. C'est la première fois qu'un tel document est rédigé et nous nous rendons bien compte du travail conséquent, mais combien utile qu'il a généré.

L'exercice 2022 est le premier exercice comptable établi selon les nouvelles normes MCH2. Les explications complètes et détaillées reçues de M. Le Syndic ainsi que de M. Richert sur les différents impacts liés à cette mutation nous ont été très précieuses pour avoir une vision claire des finances communales actuelles et futures.

A la lecture des comptes, on peut inviter les sociétés locales à contacter la Commune si elles ont besoin d'aide pour financer des projets, des achats ou des manifestations. En effet, les subventions budgétisées par notre exécutif ne sont généralement pas employées dans leur totalité faute de sollicitations.

Nous invitons également le Conseil communal à utiliser la somme prévue au budget pour le site internet de notre commune afin que celui-ci soit plus dynamique et plus conforme avec les attentes relatives à ce type de réseaux de communication. Des améliorations ont déjà été apportées ces dernières années, mais à l'instar des sites de la commune de Riaz ou de Cugy par exemple, le nôtre n'est pas très dynamique dans sa présentation et reste peu complet sur les informations utiles aux citoyens.

Les charges de fonctionnement 2022 démontrent une bonne maîtrise des coûts et des charges liées moins importantes que budgétisées. Nous avons également pris note que le Conseil communal nous tiendra informé lors de la prochaine séance de décembre des discussions relatives aux charges liées aux associations régionales. Les rentrées fiscales ont été plus importantes que prévues notamment pour les personnes morales ce qui attestent d'une bonne santé de nos entreprises. La baisse sur les rentrées fiscales des personnes physiques est générale au niveau cantonal et s'explique en partie par le fait que de très nombreux citoyens ont profité des actions étatiques pour la pose de panneaux solaires ou d'améliorations énergétiques de leur habitat notamment. Ces actions étant liées à des déductions fiscales consenties par le Canton, il ne s'agit donc pas d'une baisse générée majoritairement en raison de difficultés économiques mais plutôt d'optimisation fiscale.

Cependant, on ne peut pas exclure que la situation vécue durant la pandémie ne déploie pas encore quelques effets négatifs. La hausse actuelle des prix tant dans l'alimentation que dans le domaine de l'énergie, par exemple, aura un impact également sur le porte-monnaie des ménages pour les prochains exercices. Toutefois, le Mouvement indépendant reste confiant sur le développement de Vuadens et acceptera les comptes 2022 tels que présentés.

Merci de votre attention
Au nom du Mouvement Indépendant
Isabelle Sebastiani